

HISTORIQUE DE LA CJR



2024 [Cahier Souvenir 30 ANS CJR MAI 2024](#)

2024 [Hommage à la gouvernance CJR](#)

2024 [Info CJR 2024](#)

L'idée de former un organisme qui regrouperait des jeunes retraités du secteur du Plateau de Charlesbourg commence à germer au début de l'année 1993. Les promoteurs du nouvel organisme désirent réunir le plus grand nombre possible de personnes qui viennent de prendre leur retraite ou sont déjà retraitées, en leur offrant de partager des activités d'intérêts communs et en leur permettant de mettre au profit de leur milieu l'expertise qu'elles ont acquise tout au long de leur vie.

L'initiateur de cette nouvelle organisation, monsieur Fernand Robitaille, réussit à convaincre une douzaine de personnes, Thérèse Bergeron-Deschênes, Jeannine D. Bibeau, Mariette Deschênes, Jean-Roch Gagnon, Jeannette La Salle, Thérèse Lavoie, Angèle et François Morin, Martine Roussin, Bernadette et Paul Simoneau, de la justesse de son idée et ensemble, ils décident de former la Compagnie des jeunes retraités du Plateau.

Pourquoi ce nom de « La Compagnie des jeunes retraités du Plateau » ?

La Compagnie : « présence auprès de quelqu'un » et aussi « réunion de personnes qui ont quelques motifs de se trouver ensemble » (Le Petit Robert). Ce terme s'applique donc très bien pour désigner le nouvel organisme car deux de ses objectifs principaux visent justement à « réunir des personnes d'âge et d'intérêts homogènes ».

Jeunes retraités : toute personne retraitée au « cœur jeune » quel que soit son âge.

Du Plateau : elle est reconnue comme organisme bénévole par la Ville de Charlesbourg le 8 décembre 1993 et ce, via la Corporation des Loisirs du Plateau.

La première réunion officielle de la Compagnie se tient le jeudi 14 octobre 1993 à la salle de l'église Sainte-Cécile. À cette occasion, monsieur Fernand Robitaille est élu président. Le mois suivant, la Compagnie publie ses premiers règlements généraux. La première assemblée générale a lieu le 18 avril 1994. Durant cette même année, soit le 9 septembre, l'Inspecteur général des institutions financières accorde des lettres patentes à la Compagnie pour la constituer officiellement en corporation soumise à la partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., C. c-38, A.218).

La Compagnie est gérée par un conseil d'administration de treize membres élus à chaque année à l'assemblée générale de février. Le conseil d'administration se doit de créer un environnement qui favorise la participation des membres à la vie du milieu et présenter la vision d'une société évoluant d'une façon progressive et juste.

Sa mission est de :

- Réunir librement des personnes d'âge et d'intérêts communs;
- Favoriser les échanges avec de nouvelles connaissances et amis appartenant à leur groupe d'âge;
- Élaborer et réaliser ensemble des projets communs;
- Défendre et promouvoir auprès de toutes les instances, leurs acquis et intérêts communs;

- Contribuer comme groupe au mieux-être de leur milieu;
- Prendre comme groupe une plus grande place dans son milieu;
- Encourager le maintien et l'amélioration de la qualité de vie des aînés;
- Lutter contre la solitude et l'isolement des personnes aînées.

Le 12 mars 1996, la Compagnie compte 125 membres. En 2010, ses 1250 membres reflètent son dynamisme et sa vitalité. Le 2 mai 2003, lors de la « Soirée du Mérite Bénévole », la Ville de Québec via l'arrondissement de Charlesbourg reconnaissait la Compagnie des Jeunes Retraités du Plateau comme l'Organisme communautaire de l'année. Le même exploit s'est répété le 23 avril 2010.

Depuis septembre 1998, tous les membres sont rejoints par le journal L'INFO CJR, publié trois fois par année. De plus, par le biais de la boîte vocale et du site Web, les membres sont informés quotidiennement sur les activités de la Compagnie.

En octobre 2004, la CJR soulignait son dixième anniversaire de fondation par un gala où elle reconnût les contributions de nombreux bénévoles.

Le 6 mai 2005, monsieur Ralph Mercier, Président de l'arrondissement de Charlesbourg, remettait le Prix Gracia-Boivin à Claude Charbonneau, Secrétaire de la CJR pour sa contribution à l'amélioration de la qualité de vie des personnes aînées à Charlesbourg.

À l'automne 2005, le groupe vocal et le groupe du conditionnement physique fêtaient leur dixième anniversaire d'activité au sein de la CJR.

En mai 2007, monsieur Gaétan Bourbeau recevait le Prix Gracia-Boivin 2007 pour l'ensemble de sa contribution au mieux-être des aînés de Charlesbourg.

En 2007, L'INFO CJR a souligné son dixième anniversaire de publication et le club de bridge de la CJR a fêté son dixième anniversaire d'activité. En 2008, c'était au tour du club de pétanque et de ski fond de la CJR de fêter leur dixième anniversaire d'activité.

Le fonctionnement démocratique de la CJR est assuré par l'implication active de ses membres. La CJR recherche des membres qui s'impliquent dans son fonctionnement pour en faire un milieu de vie, un lieu de rencontre, de loisirs, de ressourcement de participation sociale et de services pour le mieux-être des aînés. Elle favorise toute démarche ou mesure permettant aux aînés d'assumer eux-mêmes leur devenir et vivre pleinement le moment présent.

La CJR offre de plus en plus d'activités à ses membres. Elles sont d'ordre socioculturelles telles les voyages, chant et musique, la danse en ligne, les repas de groupe, la fête champêtre, les conférences, les visites guidées, le bridge, la formation, le scrabble, ... et d'ordre sportives tel le conditionnement physique, le taïchi, le golf, la marche, le vélo, le ski de fond, le tennis, la pétanque, le camping...

Enfin, si nous analysons ses réalisations et la programmation de ses activités, nous devons conclure qu'elle contribue d'une façon significative et stimulante à améliorer la qualité de vie de ses membres en créant un environnement social favorisant leur bien-être physique, psychologique et spirituel, de même qu'en leur offrant des sources de satisfaction dans la vie quotidienne, dans les loisirs et les activités de développement.

Pour la CJR, le membre est le centre de son action et l'expertise, la générosité et l'engagement de ces derniers sont la source d'énergie rendant possible ses réalisations.

Par sa programmation dynamique et diversifiée, la CJR assiste ses membres dans leur démarche d'un vieillissement en santé. Ces derniers veulent rester des citoyens actifs, réaliser leur potentiel de bien-être physique, social et mental tout au long de leur vie.

Par leur engagement, ils s'impliquent dans la société selon leurs besoins, leurs souhaits et leurs capacités, donnent un sens à leur vie, participent au développement de leur milieu où ils peuvent échanger sur leur vécu avec des amis.

Le 23 février 2010, le Conseil d'arrondissement de Charlesbourg reconnaissait la CJR comme un organisme associé en conformité avec la nouvelle politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif de la Ville de Québec.

En avril 2010, la CJR recevait de l'arrondissement de Charlesbourg le « Mérite de l'organisme de l'année 2010 » pour sa contribution au développement social de notre communauté.

En 2011, la CJR comptait plus de 1 500 membres auxquels elle offre une programmation d'activités nombreuses et très variées. Son volume d'affaires dépasse les 200 000 \$ annuellement avec un avoir propre de 65 000 \$ et un surplus annuel variant entre 5 000 \$ et 10 000 \$.

En avril 2014, la CJR recevait du gouvernement du Québec une subvention de 228 920 \$ sur trois ans pour promouvoir l'inclusion de personnes membres limitées par des incapacités fonctionnelles à continuer à participer aux activités du groupe.

En septembre 2014, la CJR prenait des engagements dans quatre dossiers majeurs : la création d'un poste de vice-président coordonnateur des bénévoles, responsable du comité sur la valorisation des bénévoles, l'implantation de la politique pour un vieillissement actif dans la dignité, la création d'un comité sur la gestion de l'information et l'agrandissement du chalet du Plateau afin de répondre au manque d'espace physique pour offrir ses activités. Elle paie pour environ 10 000 \$ annuellement pour la location de locaux. Les travaux d'agrandissement commencent le 8 juin pour se terminer en décembre 2015.

Le 18 octobre 2014, la CJR fêtait son 20e anniversaire au Patro Roc Amadour par un souper avec plus de 600 membres présents, des représentants du gouvernement du Québec, du gouvernement fédéral, de la Ville de Québec et des organismes du milieu. Elle a profité de cette occasion pour souligner la contribution significative et exceptionnelle de 11 de ses membres en leur accordant la reconnaissance « membre à vie ». Un document intitulé « 20 ans déjà 1994-2014 » transmis aux membres avec L'INFO CJR de septembre retrace l'évolution de la CJR au cours de ces vingt dernières années.

En juin 2015, la CJR affiche un chiffre d'affaires annuel de plus de 265 000 \$, avec 1 700 membres, 225 bénévoles et une offre de plus d'une centaine d'activités variées.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons longue vie à la CJR et à ses membres. Charlesbourg doit se réjouir de compter sur un organisme aussi dynamique et innovateur pour développer et maintenir la qualité de vie de ses aînés.

Si nous obtenons de tels résultats, c'est grâce à l'engagement constant des administrateurs, des responsables d'activités, des bénévoles et des membres qui ont à cœur la réussite de la CJR.

(Texte écrit par Claude Charbonneau, président en Juin 2015)